



Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 23 Juin 2017.

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Dissaux,
Gosset, Lefebvre, Legrand,

Étaient excusés :

Mme Bouchart, MM. Evrard, Desplanque, Detournay, Godefroy, Haesebroeck, Houssin,
Petit, Vicot, Waymel.

Pouvoir de :

M. Detournay à Mme Goube

Vu le rapport n° 30-17

DECIDE

- de réaliser les travaux de voiries de la station de Prêmesques,
- de passer un marché sur procédure adaptée (Article 27 du décret n°2016-360)
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 2033 et 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision et de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **29 JUIN 2017**

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX